

COMPTE RENDU de la REUNION de CONSEIL du 13 juin 2017

L'an deux mil dix-sept, le 13 juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Madame Béatrice BARBÉ, Maire.

Étaient présents : tous sauf Maryvonne COLOMBEAU, excusée.

Secrétaire : Émilie GESLIN.

URBANISME

Droit de préemption.

La commission d'étude du droit de préemption et de la constitution d'une ZAD s'est réunie en mairie le 1er juin à 20 heures afin de déterminer les zonages concernés. Un certain nombre de parcelles ont été désignées en prévision de futurs projets (ZD n° 551, 603, 636, 648, 655, 698 ; ZL n° 27, 78, 97, 101, 252 ; ZM n° 35, 36). Monsieur VERDIER de la Direction Départementale des Territoires sera consulté une nouvelle fois afin de valider le parcellaire concerné au sein de la carte communale.

DOMAINE ET PATRIMOINE

Projet salle communale : Pose de panneaux photovoltaïques.

Madame BARBÉ, Maire, rappelle que, suite à l'étude de « potentiel solaire » relative à la rénovation de la salle communale, le scénario n°1 « vente totale » ayant été retenu lors de la réunion de Conseil Municipal du 16 mai, une décision doit être prise concernant la pose des dits panneaux. À l'unanimité des membres présents, le projet est repoussé.

Projet salle communale : Intervention de Monsieur Joël CHAINEAU concernant la modification du projet et la consultation des Bâtiments de France.

Dans un but d'économie d'énergie, le GAL Sud Mayenne propose des modifications concernant les matériaux d'isolation, l'éclairage et l'équipement de ventilation inclus dans le projet de rénovation de la salle. Le conseil souhaite connaître le montant prévisionnel de la subvention européenne et régionale accordées en cas de validation de cette option.

Après présentation du projet à Monsieur Patrick MARTIN, Architecte des Bâtiments de France, Monsieur CHAINEAU propose de condamner seulement une fenêtre sur deux dans le couloir tel qu'il se présente aujourd'hui, ceci afin de permettre une aération suffisante en période estivale. Il précise que des variantes pourront être proposées au marché de travaux concernant les clôtures, le portail, la peinture du plafond du rangement, la pose d'un plafond sous le préau ainsi que pour le choix des matériaux d'isolation utilisables pour la salle.

Rendez-vous est pris au service instructeur des autorisations d'urbanisme de Château-Gontier, prestataire de la Communauté de Communes du Pays de Craon dont dépend maintenant la commune de Senonnes afin de connaître le délai d'étude du dossier en fonction de son classement en Permis de Construire ou d'Aménager.

Projet salle communale : mission SPS, mission de contrôle et diagnostics amiante.

Une procédure adaptée, en phase d'avant projet sommaire, sera lancée à partir du 19 juin auprès de différentes entreprises concernant les missions de coordination de Sécurité et Protection de la Santé

au travail, le contrôle de l'intégrité des ouvrages, la sécurité des personnes au sein de l'édifice et l'accès aux personnes handicapées ainsi que des diagnostics « amiante » pour démolition et travaux dans l'existant.

Projet atelier « services techniques ».

Le bien situé au 6, rue de la Poste est proposé à la commune par le cabinet Mouche de SEGRÉ. Pour des raisons de gestion des biens, le délai imparti pour l'étude de l'estimation est plus long que prévu initialement.

Une commission « Services Techniques » constituée de Madame le Maire, Messieurs Bruno POIRIER et Jean-Yves JOLY est mise en place afin d'étudier le projet dans sa globalité : recensement du matériel et outillage du service technique, ressources humaines, programme des tâches récurrentes etc

FINANCES LOCALES

Rencontre avec Madame Armelle DUFROU , nouvelle comptable au Trésor Public de CRAON.

Madame le Maire précise que la situation financière du budget principal de la commune, analysée par la comptable du Trésor, permet de soutenir des projets d'investissement.

Le budget annexe d'assainissement dégage aussi un excédent en fonctionnement et en investissement susceptible de financer un projet ou partie de celui-ci sur l'année avant son passage en compétence de la Communauté de Communes du Pays de Craon en janvier 2018.

DIVERS

service technique.

Les communes de Senonnes et de la Rouaudière consolident leur projet d'acquisition d'une balayeuse. Restent à résoudre des problèmes de logistique.

service technique.

Monsieur Philippe GEORGET, en charge des services technique sera remplacé pendant ses congés d'été. À charge de la commune de trouver son remplaçant pour le mois d'août.

Logement au 2, place de l'église.

Le projet d'installation d'une rampe d'accès au logement communal situé au 2, place de l'Église est validé pour un montant de 2380,63 euros.

Remise des dictionnaires.

Les élèves de l'école Notre Dame de Pontmain sont invités le 4 juillet à 19 heures en mairie afin de recevoir les encouragements du Conseil Municipal concrétisés par la remise d'un dictionnaire et d'un documentaire sur les institutions françaises.

Élections des délégués aux élections sénatoriales.

Le 30 juin, le conseil se réunira afin d'élire le délégué et les 3 suppléants qui participeront aux élections sénatoriales du 24 septembre prochain.

Conseil municipal des enfants.

À la lecture de la lettre de Morgane AUGÉ demandant la constitution du Conseil Municipal des enfants, les membres de l'assemblée, intéressés par cette initiative, à défaut de pouvoir encadrer une assemblée délibérante de cet ordre, proposent malgré le peu de temps dont ils disposent de recevoir les enfants à intervalles réguliers afin d'étudier leurs suggestions.